

Chers parents d'élèves,

Nous souhaitons attirer votre attention sur ce que vos enfants subissent ou vont subir durant leur scolarité du fait de la mise en place de la réforme Blanquer du lycée et du bac. **Cette réforme a été mise en place contre l'avis de la profession et contre l'avis du Conseil supérieur de l'éducation.** Depuis plus d'un an, des professeurs de vos enfants se mobilisent contre cette réforme dont nous subissons tous la mise en œuvre depuis la rentrée.

Une réforme qui pose de nombreuses difficultés pour vos enfants et leurs enseignants.

- **LA DILUTION DU GROUPE CLASSE-** En filière générale, à partir de la Première, vos enfants ne sont dans « leur classe » que lors des cours de tronc commun. Le reste de la semaine, ils sont répartis au gré des spécialités dans différents groupes. Au lycée Marie Curie, les groupes de spécialité sont constitués des élèves provenant des huit classes ! Cela entraîne **un isolement des élèves les plus fragiles** scolairement et nuit à l'entraide et à la collaboration entre eux. Cela entraîne également un isolement du professeur de spécialité qui se retrouve seul face à la gestion de son groupe et qui a plus de mal à connaître le profil des élèves hors de sa spécialité faute d'échanges faciles avec les collègues.
- **DES ÉQUIPES PÉDAGOGIQUES DÉSORGANISÉES** - En première, le jeu des spécialités et l'injonction à « casser » le groupe classe se traduit par la multiplication du nombre de professeurs intervenant dans une même classe... jusqu'à une trentaine. **Le conseil de classe se tiendra en l'absence des professeurs de spécialité** et le travail du professeur principal est très compliqué. De plus, cette multiplication rend impossible la mise en place de projets pédagogiques interdisciplinaires.
- **DES PROGRAMMES AUX CONTENUS PLÉTHORIQUES ET AU NIVEAU INADAPTÉ** - Les élèves sont placés devant des **programmes trop complexes** dans certaines spécialités et se découragent très vite. Ceci est particulièrement vrai dans la spécialité mathématiques suivie par de très nombreux élèves pour compenser l'absence de cette discipline en tronc commun en filière générale. Le ministère n'a pas tenu compte des consultations faites en novembre 2018 qui ont donné lieu à des modifications à la marge des projets de programmes. De plus, la mise en place de nouveaux programmes en Seconde et en Première la même année, situation inédite en lycée jusque là, demande une charge de travail très importante pour les enseignants qui sont moins disponibles pour le suivi des élèves et des lacunes à combler pour les élèves de première ayant suivi l'ancien programme de seconde.
- **DES ÉVALUATIONS CONSTANTES ET PEU FORMATIVES** - Toutes les notes comptent à partir de la Première, ce qui crée **une pression inutile et peu propice aux progrès**. L'obsession de la note est constante pour les élèves qui ne pensent plus qu'aux conséquences de la moindre évaluation pour le bac et pour Parcoursup. En Terminale, **les épreuves nationales de spécialité auront lieu en Mars** ce qui laissera très peu de temps aux élèves pour consolider les méthodes. **Cette réforme prétendait lutter contre le bachotage, elle l'a érigé en principe pédagogique.** Le calendrier soulève **de nombreuses questions à ce jour non résolues** : quid du programme ? Comment motiver les élèves entre mars et juin ? Comment organiser les épreuves en mars dans des conditions correctes sachant que les autres élèves auront cours ? Comment concilier les lourdes corrections et les cours pour les professeurs correcteurs ? Les modalités de l'épreuve du Grand Oral qui compte pour 10% de la note finale du

baccalauréat ne sont toujours pas connues alors que nous devons les y préparer dès l'année de Première.

- DES CHOIX D'ORIENTATION TROP PRÉCOCES - Les élèves sont contraints à choisir 3 spécialités en fin de seconde et à en abandonner une en fin de première. Sur quels critères ? Avec quels enjeux ? Certaines formations post-bac ont déjà fait savoir qu'elles ne recruteront pas les lycéens qui n'auraient pas fait telles ou telles spécialités. Faut-il donc à 15 ans être déjà certain de son orientation post-bac ?

Les E3C, une mise en place chaotique

Les élèves des classes de Première générale et technologique vont dès le 22 janvier passer la première session des E3C (Épreuves Communes de Contrôle Continu) en langues, histoire-géographie et, dans les voies technologiques, en mathématiques. Pour ces épreuves, le choix des sujets, l'organisation, la correction, se font à l'échelle des établissements. Cette année, le niveau d'impréparation au niveau ministériel est total.

La banque de sujets n'a ouvert que le 9 décembre avec une semaine de retard, ce qui a laissé peu de temps aux équipes pour leur choix. Plusieurs difficultés sont alors apparues :

- **Pour toutes les matières**
 - **Le nombre de sujets proposés est largement inférieur au nombre annoncé.** A peine une cinquantaine de sujets dont beaucoup sont inutilisables car contenant des notions non traitées à ce stade de l'année scolaire, ou correspondant à des combinaisons différentes de mêmes exercices.
 - Aucun corrigé n'est fourni. C'est à chaque équipe enseignante dans chaque établissement de décider le niveau d'exigence et les éléments attendus. Or, ce niveau varie d'un établissement à l'autre => **Le bac n'est désormais plus un diplôme national...** Ceci va à l'encontre de nos principes déontologiques et pédagogiques auxquels nous sommes fortement attachés.
- **En mathématiques pour la voie technologique,**
 - **La grande majorité des sujets proposés ne convient pas car l'intégralité du programme de l'année doit avoir été couverte,** ce qui est impossible en janvier. Un tiers des sujets comporte de la géométrie, qui n'est au programme que d'une seule filière et ont dû donc être écarté. Sur les 60 sujets proposés, seuls 5 sont cohérents dont 2 sont trop difficiles. Les sujets sont également bien différents des sujets 0 proposés l'année dernière pour préparation à l'épreuve.
 - Les enseignants ont interdiction de modifier les sujets pour les adapter aux élèves et au programme couvert à ce stade de l'année (y compris pour modifier **les quelques erreurs qui apparaissent dans certains sujets**). Or, dans une académie, l'inspection régionale de mathématiques avait autorisé les collèges à le faire.
 - Les enseignants ont appris seulement à la Toussaint que les élèves avaient accès à **une calculatrice lycée avec mode examen** alors qu'initialement les épreuves devaient avoir lieu avec une calculatrice de collège. Or, ces calculatrices demandent des préparations spécifiques en plus de poser des problèmes majeurs pour la mise en oeuvre du mode examen lors de l'épreuve.
- **En langues,**
 - Les élèves des voies technologique et générale ont le même programme et les mêmes épreuves avec un niveau de difficulté équivalent malgré un volume horaire bien différent (en LVB 2h en voie générale contre 1h30 en voie technologique).

- Les élèves ont 60 minutes pour réaliser une compréhension orale ET une expression écrite, ce qui est **une durée très insuffisante** pour qu'ils puissent réaliser correctement ces exercices.
 - Les **grilles d'évaluation fournies sont très mal conçues**, difficiles à comprendre sans formation et ont été modifiées au dernier moment.
 - De nombreux fichiers audio et vidéo sont de **mauvaise qualité** (bruit de fond important, écho, coupure, décalage son/image) et le formatage nécessaire au passage de l'épreuve (3 passages espacés d'une minute) n'est pas toujours opéré. Les scripts des documents audio ne sont pas fournis.
 - Nous n'avons toujours **pas de solutions et d'instructions officielles pour nos élèves malentendants** à moins de 3 jours de l'épreuve malgré de nombreuses relances faites à nos inspecteurs.
- **En histoire-géographie**
 - Les sujets de la banque **sont incohérents par rapport aux sujets 0**. Par exemple, en série technologiques, les sujets zéro portaient sur un thème de géographie et un thème d'histoire donc 2 thèmes. Or, les sujets de la banque portent sur trois thèmes ce qui a été découvert seulement lorsque nous avons eu accès au sujet, soit le 12 décembre. Le 3e thème a dû donc être traité dans la précipitation.
 - **La banque de sujets semble riche mais en réalité le nombre de sujets possibles est très limité**. En série technologique, les sujets ne correspondent pas au niveau des premières technologiques ce qui a considérablement réduit le choix possible.
 - Un corrigé type a été rédigé par l'équipe mais nous n'avons **aucune indication sur le niveau attendu en terme de quantité et de qualité d'explication**. C'est donc aux équipes de chaque établissement de décider ce qui va à l'encontre d'un bac national.
 - Dans de nombreux établissements, il apparaît que **le scan des copies pour la dématérialisation fait disparaître et modifie les couleurs**, ce qui est particulièrement pénalisant pour l'épreuve du croquis. Nous ne savons pas ce qu'il en est dans notre établissement.

La passation des épreuves s'étale sur une période longue (entre janvier et mi-mars). **La période de passation étant très large, les élèves qui composeront à la fin de la période seront donc privilégiés d'autant plus que les fuites de sujets, déjà à l'oeuvre sur certains réseaux, vont augmenter.**

L'organisation de ces épreuves dépend de chaque établissement. Dans certains établissements, les élèves composent sur des heures de cours normales pour une même matière à des moments différents. D'autres comme au lycée Marie Curie, font composer l'ensemble des classes d'une même voie sur un même sujet, à la même date et à la même heure. De toute manière, l'organisation horaire de l'établissement ne permet pas d'avoir des créneaux de 2h dans la semaine facilement. Les cours ne sont pas banalisés et les élèves retournent ensuite en cours. Là encore, **les conditions de passage différentes constituent une rupture d'égalité entre les élèves des différents établissements.**

Les conditions de passage de l'épreuve nous semblent très problématiques dans le cadre d'un examen national avec un risque de triche très important.

- **Les tables des salles d'examen ne correspondent pas aux conditions d'épreuves nationales telles que nous avons pu les connaître auparavant** : la disposition des tables, le nombre d'élèves par salle (une classe entière) ne permettent pas une lutte optimale contre d'éventuelles tentatives de fraude. Lorsque

nous évoquons ce sujet avec nos inspecteurs, il nous est répondu que les épreuves d'E3C doivent être traitées comme de banales évaluations en contradiction totale avec les principes fixés par le ministère.

- Il n'y a qu'**un seul surveillant par salle**. Que faisons nous en cas de problème avec un élève ce qui arrive régulièrement dans un contexte de stress d'examen ? Rien n'est prévu pour un passage aux toilettes sur des épreuves de 2h.
- En mathématiques, **la gestion du mode examen pour les calculatrices est très compliquée** pour un seul surveillant pour 36 élèves.

Enfin, **la correction des copies aura lieu au sein de l'établissement**. Elles seront anonymisées et ne seront pas corrigées par le professeur de tronc commun de l'élève mais elles pourront l'être par l'un de ses professeurs de spécialité particulièrement en histoire-géographie : **l'anonymat du candidat n'est donc pas garanti** malgré ce qu'affirme notre ministre dans les médias.

Enfin, la correction est effectuée sur écran informatique car les copies seront scannées. **L'éducation nationale ne fournit toujours pas le matériel minimal indispensable à la correction, à savoir un ordinateur portable personnel**. Le nombre de postes en salle des professeurs (12 au total pour environ 70 enseignants) est largement insuffisant pour les collègues concernés, sans compter les autres enseignants qui doivent également les utiliser. Les collègues impliqués dans les corrections ont pour beaucoup un nombre important de copies à corriger (entre 50 et 150). Cette charge de travail très importante s'ajoute à un temps de préparation des cours considérablement alourdi par les nombreux changements de programmes. De plus, à aucun moment, l'impact environnemental de **la dématérialisation des copies** n'a été évoqué par le ministère. Ce choix technologique apparaît, dans le contexte d'un examen local ne nécessitant ni envoi de copies ni déplacement de correcteurs, comme **une aberration écologique**.

Pour toutes ces raisons, comme de nombreux autres établissements dans toute la France, nous refusons collectivement la tenue de cette première session d'E3C.

Ainsi, la section SNES-FSU a fait parvenir à Madame la rectrice jeudi dernier un préavis de grève pour les jours d'épreuves d'E3C au lycée Marie Curie :

Le mercredi 22 janvier, le mardi 28 janvier 2020 ; le jeudi 30 janvier 2020 ; le vendredi 31 janvier 2020 ; le mardi 04 février 2020.

Nous demandons le rétablissement d'épreuves nationales terminales garantissant l'anonymat des élèves et un traitement équitable de tous les élèves en France. Nous vous invitons à nous joindre dans ce mouvement de rejet de la réforme Blanquer dans l'intérêt de nos élèves et de vos enfants.

Cette démarche est soutenue par la liste *Plurielle, SNES, sympathisants* élue au conseil d'administration du lycée. Vous pouvez contacter la section syndicale du lycée à snés.marie.curie@gmail.com